

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **que :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Taire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

23119

Cadre réservé à l'adhérent(e)  
Matricule : 8055 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Filali chahad Abdelali

Date de naissance : 01/01/1949

Adresse : Lot Layounne 2

Tél. : 0661322025 Total des frais engagés : 417,00 Dhs

## **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26/02/2020  
Nom et prénom du malade : Filali chahad Abdelali Age: 71ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Bracelet

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

HB

28 FEV 2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26 02 2020	CS		1301 PT	AZ

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie RABIAL MOUSTAFA Rabat - Tanger Pharmacie RABIAL MOUSTAFA Sidi Moustapha - Casablanca Lot. Al Moustafa 301 Tél. 022 94 54 15	26/02/2020	287,-

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of upper				

# Dr ASSAD Bouchaib



# الدكتور أسد بوعبيب

- \* Médecine générale
- \* Diplôme universitaire de diabetologie et nutrition de l'Université de Bordeaux (France)
- \* Certificat universitaire d'Echographie
- \* Diplôme universitaire de médecine du sport de l'Université de Nice (France)
- \* EX Médecin Chef des Services des Urgences
- \* Médecin agréé par le ministre de la santé
- Visite médicale / Permis de conduire

- \* الطبع العام
- \* دبلوم جامعي في أمراض السكري و التغدية من جامعة بوردو بفرنسا
- \* شهادة جامعية في الفحص بالصدري
- \* دبلوم جامعي في الطب الرياضي من جامعة نيس بفرنسا
- \* طبيب رئيسي سابق بقسم المستعجلات
- \* طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة الفحص الطبي / رخصة السياقة

Casablanca, le..... 26/02/2020 الدار البيضاء في

Mr ETI ALI CHAHA Abdellali

2225

①

Augmenter 1 gr Sot

PPV: 222,00 DH  
LOT: 632442  
PER: 02/21

45,-

1 Sachet 3x) x 6

②

Respirateur 8h

LOT: 0020  
FAB: 18-11-19  
PER: 18-11-22  
PPC: 45.00 DH

25,-

2 cm 3x)

③

Doli suffle farr

PPV: 20DH00  
PER: 10/22  
LOT: 12489

28 Fr,-

1 Sachet 3x)

Docteur A.S.B.  
Medecine Générale  
Imm 3 GH2, Assalam 1 Appt 94 El Oulfa

AB

Pharmacie RABII AL MOUSTAKBAL  
Rabii FATHALLAH  
Docteur Pharmacie  
Lot Al Moustakbal 3<sup>e</sup> Imm. T 30<sup>e</sup>  
Sidi Maâdi Casablanca  
Tél: 06 30 74 97 97

عمارة رقم (3) المجموعة السكنية (2) - الشقة (94) السلام حي الليمون (1) الألفة البيضاء الهاتف : 06 30 74 97 97  
Immeuble N°3, GH2 Appartement N°94, Assalam 1 Oulfa - Casablanca Tél : 06 30 74 97 97